

COMMUNE DE
SARRIANS
VAUCLUSE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal du 18 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix huit octobre, le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses réunions, après convocation légale envoyés le 11 octobre 2023 sous la présidence de Madame Anne-Marie BARDET, Maire.

En exercice : 29

Présents (26) : BARDET Anne-Marie, FLAGEAT Patrice, RICHARD-FLORES Stéphanie, CARRETIER Alain, FRANQUET Audrey, BOURRET Stéphane, MASTICE Mireille, LUIGGI Florence, GARCIA CACERES Sandra, TELL Charles, LUIGGI Jean-François, MERCIER Sandrine, LOISEAU Arnauld, HAOUZI Fatima, FABRE Maurice, BORDIGA Sabrina, RAMBOURE Sébastien, GRAS Corinne, GAALOUL Mohamed, REDONDO Belinda, KORMANYOS Alexandre, DERIVE Annie, BUSCA Corinne, ADAM Denis, BRUNEL Paul, LEYDIER Jérôme.

Absents excusés (3) : CARAMICO Marc (donne procuration à FABRE Maurice), WERTHE Fabrice (donne procuration à GRAS Corinne), MARINELLI Béatrice (donne procuration à BUSCA Corinne)

Secrétaire de séance : Madame Mireille MASTICE

N °12 **RESSOURCES HUMAINES : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

Rapporteur : Monsieur Patrice FLAGEAT

**Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L313-1,
Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34,**

Afin de tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, il convient de mettre à jour le tableau des emplois de la commune pour prendre en compte :

- La mise en stage d'un agent non titulaire au sein du service communication et programmation culturelle
- La mise en stage d'un agent non titulaire au sein du service urbanisme
- L'avancement d'un agent sur le grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- L'avancement d'un agent sur le grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème}
- L'ouverture d'un poste de brigadier-chef principal afin de permettre l'avancement d'un agent remplissant les conditions d'ancienneté requises
- L'ouverture de deux postes d'agent de maîtrise principal afin de permettre l'avancement de deux agents remplissant les conditions d'ancienneté requises
- L'ouverture d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe afin de procéder au changement de filière d'un agent
- L'avancement d'un agent sur le grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe
- L'avancement d'un adjoint sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe

CONSIDERANT les besoins des services municipaux,

Le Conseil Municipal,
Vu le rapport de Madame le Maire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de modifier le tableau des emplois communaux,

FIXE le nouveau tableau des emplois de la collectivité joint en annexe à la présente délibération ;

AUTORISE Madame le Maire à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,



Anne-Marie BARDET

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Nîmes (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30941 NIMES Cedex 09) ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R 421-7 du Code de Justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal. Toute personne qui saisit le juge administratif doit s'acquitter d'une contribution pour l'aide juridique prévue à l'article 1635 bis Q du Code Général des Impôts, à l'exception des personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle et des référés libertés (article L521-2 du CJA). A défaut de son paiement, la demande sera déclarée irrecevable.

Délibération affichée le :

26 OCT. 2023

Mise en ligne le :

26 OCT. 2023

EMPLOIS DE LA COLLECTIVITÉ OCTOBRE 2023

EMPLOIS PERMANENTS	EFFECTIFS			FILIERES	CAT.
	Postes (trés)	Postes pourvus	Postes vacants		
Non pourvu	1	0	1	FILIERE ADMINISTRATIVE	
DGS	1	0	1	Adjoint technique	A
DGS adjoint/Responsable pôle ressources	1	1	0	Attaché principal	A
Non pourvu	1	0	1	Attaché	A
Secrétariat/protocole	1	0	1	Attaché	A
Gestionnaire achats/marchés-publics/pôle ressources	1	1	0	Rédacteur	B
Responsable RH	1	1	0	Rédacteur	B
Gestionnaire RH/pôle ressources	1	1	0	Rédacteur	B
Agent d'accueil et de gestion du service état civil/élections	1	1	0	Adjoint administratif principal de 1re classe	C
Gestionnaire (circulation des finances et des comptes)	1	1	0	Adjoint administratif principal de 1re classe	C
Agent d'accueil et de gestion	1	1	0	Adjoint administratif principal de 1re classe	C
Agent d'accueil et de gestion du service état civil/élections	1	1	0	Adjoint administratif principal de 2e classe	C
Gestionnaire administrative et comptable budgets annexes	1	1	0	Adjoint administratif principal de 2e classe	C
Agent d'accueil et de gestion du service état civil/élections	1	1	0	Adjoint administratif principal de 2e classe	C
Assistante de dir. S. techniques / gestionnaire s. des élus & B.A.	1	1	0	Adjoint administratif principal de 2e classe	C
Non pourvu	1	0	1	Adjoint administratif principal de 2e classe	C
Création	1	0	1	Adjoint administratif principal de 2e classe	C
Agent d'accueil et de gestion du service état civil/élections	1	0	1	Adjoint administratif principal de 2e classe	C
Agent d'accueil et de gestion médiathèque	1	1	0	Adjoint administratif	C
Responsable du service urbanisme	1	1	0	Adjoint administratif	C
Assistent de communication et de programmation culturelle	1	1	0	Adjoint administratif	C
Non pourvu	1	0	1	Adjoint administratif	C
Agent d'accueil et de gestion	1	1	0	Adjoint administratif	C
	23	18	5		
Directeur des services techniques/eau	1	1	0	FILIERE TECHNIQUE	
Adjoint au Directeur des services techniques/eau	1	1	0	Ingénieur principal	A
Chef d'équipe voirie	1	1	0	Agent de maîtrise principal	C
Agent d'accueil et de gestion service enfance/jeunesse	1	1	0	Agent de maîtrise principal	C
Chef d'équipe ATSEM	1	1	0	Agent de maîtrise principal	C
Création	1	0	1	Agent de maîtrise principal	C
Création	1	0	1	Agent de maîtrise principal	C
Chef d'équipe bâtiment	1	1	0	Agent de maîtrise	C
Chef d'équipe service financerie	1	1	0	Agent de maîtrise	C
Électricien	1	1	0	Agent de maîtrise	C
Chef d'équipe financerie	1	1	0	Agent de maîtrise	C
Chef d'équipe agent de rivière	1	1	0	Agent de maîtrise	C
Agent polyvalent entretien bâtiments	1	1	0	Adjoint technique principal de 1re classe	C
Agent des espaces verts	1	1	0	Adjoint technique principal de 1re classe	C
Agent de nettoyage/progressé	1	1	0	Adjoint technique principal de 1re classe	C
Agent de nettoyage/progressé	1	1	0	Adjoint technique principal de 1re classe	C
Commer	1	1	0	Adjoint technique principal de 1re classe	C
ATSEM	1	1	0	Adjoint technique principal de 1re classe	C
ATSEM	1	1	0	Adjoint technique principal de 1re classe	C
Chef d'équipe espaces verts	1	1	0	Adjoint technique principal de 1re classe	C
Mécan	1	1	0	Adjoint technique principal de 2e classe	C
Agent polyvalent électricité / éclairage public	1	1	0	Adjoint technique principal de 2e classe	C
Chef d'équipe espaces verts	1	1	0	Adjoint technique principal de 2e classe	C
Agent de restauration	1	1	0	Adjoint technique principal de 2e classe	C
Agent de restauration	1	1	0	Adjoint technique principal de 2e classe	C
Gestionnaire multifonction, associations, salles	1	1	0	Adjoint technique principal de 2e classe	C
ATSEM	1	1	0	Adjoint technique principal de 2e classe	C
Non pourvu	1	0	1	Adjoint technique principal de 2e classe	C
ATSEM	1	0	1	Adjoint technique	C
Agent de nettoyage/progressé	1	1	0	Adjoint technique	C
Non pourvu	1	0	1	Adjoint technique	C
Agent d'entretien	1	1	0	Adjoint technique	C
Agent d'entretien des locaux	1	1	0	Adjoint technique	C
Gardiennage des files	1	1	0	Adjoint technique	C
Agent des espaces verts	1	1	0	Adjoint technique	C
Agent des espaces verts	1	1	0	Adjoint technique	C
Non pourvu	1	0	1	Adjoint technique	C
Agent du service faune/occupation du domaine public	1	1	0	Adjoint technique	C
Chef d'équipe espaces verts	1	1	0	Adjoint technique	C
Mécanicien et agent de nettoyage/progressé	1	1	0	Adjoint technique	C
Agent d'entretien des locaux	1	1	0	Adjoint technique	C
Peintre	1	1	0	Adjoint technique 20/35ème	C
	41	36	5		
ATSEM	1	1	0	FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE	
Non pourvu	1	0	1	Agent Ter. Spéc. Epal de 1re classe des Ecoles Mat.	C
	2	1	1	Agent Ter. Spéc. Epal de 1re classe des Ecoles Mat.	C
Responsable de la police municipale	1	1	0	FILIERE POLICE MUNICIPALE	
Agent du service de police municipale	1	1	0	Brigadier-Chef Principal	C
Création	1	0	1	Brigadier-Chef Principal	C
Agent du service de police municipale	1	1	0	Brigadier-Chef Principal	C
Non pourvu	1	0	1	Gardien-Brigadier	C
Agent du service de police municipale	1	1	0	Gardien-Brigadier	C
	6	4	2	Garde-champêtre chef	C
Chargé de mission jeunesse	1	1	0	FILIERE ANIMATION	
Chargé de mission enfance	1	1	0	Animateur principal de 1re classe	B
Agent d'accueil et de gestion enfance/jeunesse	1	1	0	Animateur principal de 1re classe	B
Gestionnaire administrative et comptable budgets annexes	1	1	0	Adjoint d'animation principal de 2e classe	C
Animatrice	1	1	0	Adjoint d'animation principal de 2e classe	C
Responsable PIJ et espace numérique	1	1	0	Adjoint d'animation principal de 2e classe	C
ATSEM	1	1	0	Adjoint d'animation principal de 2e classe	C
Non pourvu	1	0	1	Adjoint d'animation	C
Animatrice, gestionnaire logistique	1	1	0	Adjoint d'animation	C
	9	8	1		
Responsable de la médiathèque	1	1	0	FILIERE CULTURELLE	
Non pourvu	1	0	1	Adjoint du patrimoine principal de 2e classe	C
Agent d'accueil et de gestion médiathèque	1	1	0	Adjoint du patrimoine	C
Agent d'accueil et de gestion médiathèque	1	1	0	Adjoint du patrimoine	C
	4	3	1		
	85	70	15		

EMPLOIS NON PERMANENTS	EFFECTIFS			FILIERES	CAT.
	Postes (trés)	Postes pourvus	Postes vacants		
Non pourvu	1	0	1	FILIERE ADMINISTRATIVE	
Non pourvu	1	0	1	Adjoint administratif	C
	2	0	2		

REÇU EN PREFECTURE

le 26/10/2023

Application agréée E-fiquite.com

99_DE-084-2184 01222-20231026-DL_2023_12